



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION
DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AMONT

Restauration de la continuité écologique sur le ru du Lerzy à La Capelle

Tranche 2

Compte-rendu de la réunion de chantier 06 Avril 2016

• Lieu :	Sur le site du chantier – à 14h00
-----------------	-----------------------------------

• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise amont (SIABOA)	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	Mascitti Nino SA

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
PREDHOMME Raymond	Président du syndicat (SIABOA)			✓
BAILLEUL Bernard	Vice-Président du SIABOA			✓
MERESSE Guy	Maire de La Capelle			✓
PRUSSE Marie Madeleine	Déléguée syndicat – commune de La Capelle	✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
DUDIN José	Technicien SIABOA	✓		
RAFFIN Vanessa	Communauté de communes de la Thiérache du Centre (CCTC)	✓		
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti			✓
BARBIER Mickaël	Entreprise Mascitti	✓		
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓

Les travaux de restauration de la continuité écologique sur le ru du Lerzy à La Capelle – tranches 1 et 2 – ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino SA – (siège : Villers Cotterêts / 02.)

• AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Les travaux de terrassement se poursuivent.
- A ce jour, 150 ml de lit a été terrassé sur les 200 ml compris dans ce projet de remise à ciel ouvert du ru de la Herse. Les 50 ml restants seront terrassés en fin de chantier. Il s'agira alors de supprimer la section busée et de mettre en eau le ruisseau nouvellement créé.
- La rive droite du futur ruisseau est en partie dessinée, avec une pente de 2/1. Différentes hauteurs de pentes ont été matérialisées :
 - Des pentes très douces en pied de berge pour faciliter la reprise de végétation et le débordement du ru en cas de montées d'eau.
 - Des pentes plus abruptes, en haut de berges, qui seront végétalisées avec des ligneux (racinaires plus important pour assurer la tenue).



Terrassement en pente douce (2/1) de la rive droite

- La rive gauche sera dessinée de la même manière que la rive droite avec deux hauteurs de pentes (une pente douce sur 60-80cm de large et une pente abrupte en 1/1).



Etat initial de la rive gauche

Terrassement attendu

REMARQUES, OBSERVATIONS ET TRAVAUX RESTANTS :

- Suite à la demande du chef d'entreprise, lors de la dernière réunion, et afin de sécuriser au maximum le chantier, des rubalises ont été posées aux abords de la zone de travaux
- Opération à venir :
 - ✓ Talutage de la rive gauche (1/1)
 - ✓ Finalisation du talutage en rive droite (2/1)
 - ✓ Terrassement et ajustement du lit du ruisseau (pied de berge et pentes)
 - ✓ Suppression des buses amont et mise en eau du ruisseau
 - ✓ Régalage de la terre végétale sur les berges et végétalisation de ces dernières
 - ✓ Apport et recharge granulométrique du ruisseau
 - ✓ Création du passage à gué en amont du ru et d'un abreuvoir rustique en aval
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. MASCITTI Dominique – entreprise Mascitti Nino SA 06.12.43.28.43
 - M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats 03.23.20.36.74
 - M. DUDIN José – Syndicat de l'Oise amont 03.23.97.90.24

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION :

La prochaine réunion de chantier aura lieu **le mercredi 13 avril 2016**, à **14h00**, sur le site du chantier.

Le service technique,

